

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 OCTOBRE 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- De préparer la foire 2020 dès janvier afin de gérer la foire d'automne dans les meilleures conditions possible.
- Que le PC sécurité sera basé dans la maison des placiers.
- Que le PC organisation sera installé dans la salle communale avec l'utilisation de la salle du 1^{er} étage. Une ligne téléphonique dédiée uniquement à la foire sera ouverte dans cette salle.
- Que le secrétariat de mairie et l'organisation de la foire devront être totalement séparés. La secrétaire de mairie sera rattachée à l'équipe d'organisation de la foire d'automne et une secrétaire de mairie sera demandée à la Plaine Jurassienne et embauchée pour la gestion des affaires de la mairie durant l'organisation de la foire d'automne.
- D'accepter les frais de scolarité ULIS au vu du manque de services spécialisés au sein du RPI LAC. Toute autre participation financière sera refusée. Le RPI Longwy Annoire Chemin offre tous les services nécessaires pour la scolarisation des enfants de Longwy.
- De fixer par cadre d'emploi et fonctions la liste des emplois qui en raison des missions exercées ouvrent droit aux heures supplémentaires, comme détaillée ci-dessous :

Cadre d'emploi :

- * Adjoint technique : agent communal :
 - Foire de printemps – Foire d'automne - Affouage
- * Adjoints techniques : agents des écoles :
 - location de la salle polyvalente – Ménage bâtiments publics
- * Adjoint administratif : secrétaire de mairie :
 - Foire de printemps – Foire d'automne – Budget – Élections – Conseils

- De renouveler le contrat d'assurance énoncé ci-dessus à l'échéance indiquée sur le courrier soit le 31 octobre 2019.
- De répondre par courrier aux habitants ayant contesté l'installation des compteurs LINKY.
- De refuser la mise en place d'une réunion publique ou toutes démarches allant contre la mise en place des compteurs LINKY sur le territoire de la commune.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 22h05.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT